L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 JANVIER 1868 — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 21 JANVIER.

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Chesnut, et Colisée, face à la rue Jackson, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Par C. E. Girardey & Co. — à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, continuation de la vente sans réserve de terrains nus et améliorés de la ville, situés dans le Premier, le Deuxième, le Troisième et le Quatrième Districts, pour le compte de la ville et par ordre de l'Honorable Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans. Pour les détails, voir l'annonce.

Par J. P. Boisseau—à 10 heures et demie, au coin des rues Douane et Wells, le contenu d'un café, les installations et les meubles, ainsi que le bail de la maison et du terrain pour deux ans.

Par E. Roger & Co.—à leurs salles d'encan, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hole, Blohm & Co. — à leur salle d'encan, grande vente, sans réserve, de marchandises sèches, articles de fantaisie et "notions."

Par Montgomery, Bros & Co. — à leur salle de vente un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. — Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux appareillés, chevaux de monture et de harnais, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, harnais, &c.

Par Francis Fernandez & Co. — au No 44 de la rue Vieille Levée, marchandises sèches étrangères et du pays.

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Douane et Wells linge de corps, deux montres et chaînes en or.

Par Vincent & Co. — au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches importées et américaines, sans réserve.

Par Hoffman, Marks & Co. — au No 38 de la rue de Chartres, chaussures, habillements de salon, jambons, épaules, vin rouge, sherry, champagne.

Par D. E. Morphy — au No 47 de la rue des Magasins, huit vaches charbon.

Par E. Roger & Co. — sur la Levée, en face de la rue de l'Hôpital, 40 barriques vin rouge, sans réserve.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain de valeur situé rue Jackson, entre celles Chesnut et du Colisée, dans le Quatrième District. Cette vente sera sans réserve.
Pour le détail, voir aux annonces. 21 janv

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Grande vente de propriétés de ville.—En consultant les annonces de "l'Abeille," nos lecteurs verront que MM. C. E. Girardey & Co vendront à l'encan demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par ordre de l'honorable Conseil municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, une vaste liste d'immeubles améliorés et non améliorés situés dans le 1er, 2e, 3e et 4e Districts de cette ville. Comme on le sait, la vente doit être faite pour des billets de ville et sans aucune limite ou réserve. Parmi les diverses propriétés de valeur qui doivent être offertes aux enchères, on verra que dans le Deuxième District plusieurs lots de batture seront vendus dans l'ilet borné par les rues Vieille-Levée, Clay, Conti, St-Louis, Toulouse et St-Pierre. Nous invitons ceux de nos lecteurs qui sont en cherche de bons et surs placements à ne pas manquer cette magnifique occasion. Des plans lithographiques seront prêts pour la distribution avant la vente. On pourra s'en procurer au bureau des encanteurs.

Revue Européenne.

Nous avons reçu hier nos journaux parisiens jusqu'à la fin de décembre.

Bien que le télégraphe nous ait annoncé le vote de la loi sur la réorganisation de l'armée, nous n'en devons pas moins donner un résumé des débats qui ont eu lieu sur cette loi. Nos lecteurs savent que la Chambre avait accepté la durée de neuf ans fixée par le projet de loi au lieu de huit années, chiffre proposé par un amendement. C'est dans la séance du 27 décembre que le Corps Législatif a repoussé, à une majorité de 177 voix contre 81, l'amendement de la minorité de la commission ayant pour objet de réduire à trois ans, au lieu de quatre, la durée du service dans la réserve.

Après sa victoire sur la durée du service, qui était le point fondamental de la loi, le gouvernement a essayé un léger échec sur la question de savoir à quelle époque il serait permis aux soldats de la réserve de se marier. La commission proposait d'autoriser le mariage dans les trois dernières années, c'est-à-dire après six ans de service. Le maréchal Niel a déclaré, au nom du gouvernement, qu'il ne pouvait l'autoriser que dans les trente derniers mois, et il a cherché à justifier cette dissidence par des aperçus très piquants sur les mariages en France, ainsi que sur les causes qui amènent le ralentissement de la population. M. Gressier, le rapporteur de la commission qui appuyait l'amendement, a réfuté l'opinion du ministre, et la Chambre a pris l'amendement en considération à la majorité de 237 voix contre 11. Cet échec, nouveau pour les ministres du second empire, s'explique par le peu d'importance de la différence existant entre le chiffre du gouvernement et celui de la commission.

La Chambre a également pris en considération un amendement de M. Conseil, ayant pour objet de maintenir à la disposition du ministre de la marine, jusqu'à l'époque de leur libération définitive du service, les jeunes gens de l'armée de mer. Le ministre de la guerre n'approuvait pas cette mesure appuyée, au contraire, par le ministre de la marine, dont elle accroîtra les forces disponibles.

Un autre amendement, demandant qu'il n'y ait plus de taille limitée pour le service militaire, ou que tout au moins la limite fût descendue à 1 mètre 54 centimètres, a été aussi pris en considération, malgré quelques objections du maréchal Niel.

M. Des Rotours avait proposé un amendement portant que les individus nés en France de parents étrangers, et y ayant leur résidence, seraient soumis à la loi du recrutement dans l'année qui suivra leur majorité, et il signalait dans cette innovation un bénéfice pour l'armée, attendu que, si la France a 113 mille nationaux dans l'Amérique du Nord et 58 mille dans la Plata, envers lesquels la réciprocité pourrait être exercée, il y a en France 653 mille jeunes étrangers qui, après avoir joui de tous les avantages de sa civilisation, échappent au plus lourd des impôts en le rejetant sur les populations. Mais le ministre de la guerre a fait observer que c'était là une question grave ne pouvant être résolue par la loi du recrutement et demandant une loi spéciale. Voici, suivant lui, la solution qui serait possible. On pourrait déclarer que le fils de l'étranger, *né lui même en France*, sera Français et n'aura plus la faculté de renoncer à cette qualité. Le ministre des affaires étrangères et le garde des sceaux étant du même avis, M. Des Rotours a retiré son amendement, et la Chambre a abordé la question du remplacement qui est la dernière à vider.

Le gouvernement a voulu ménager la bourgeoisie en maintenant la faculté du remplacement, il ne restait donc à discuter que le système. C'est ce qui a fait l'objet des séances suivantes.

Les déclarations que le rapporteur de la commission et M. Rouher ont été amenés à faire dans le cours de la discussion et la publication de quelques articles et correspondances d'un caractère belliqueux dans les feuilles officieuses des départements avaient occasionné des inquiétudes nouvelles qui ont été calmées par la correspondance pacifique échangée entre le roi de Prusse et l'Empereur Napoléon.

Voici comment la *Presse* de Vienne termine un article intitulé: "La réorganisation de l'armée devant le Corps-Législatif":

"Nous n'appartenons pas au nombre de ceux qui sont pleins d'anxiété, et nous ne croyons pas que la France, une fois armée pour la guerre, veuille l'entreprendre sur-le-champ. Nous sommes très disposé à reconnaître que les grands travaux militaires exécutés dans l'Empire depuis l'année dernière n'ont pas été entrepris pour faire des conquêtes, mais plutôt dans le but d'en retenir le prestige de la France. Mais précisément c'est là que gît le plus grand danger pour l'avenir.

"D'après ses traditions, le second Empire considère comme rompu l'équilibre de l'Europe du moment où la France n'occupe pas une position dominante de tous côtés. Ce dérangement de l'équilibre vient d'avoir lieu et deviendra toujours plus sensible si l'union allemande poursuit sa marche progressive. La France armée essaiera, suivant sa coutume, d'en imposer à l'Allemagne, et comme celle ci ne voudra pas obtempérer à ses injonctions, elle pourrait se laisser tenter de mettre la décision de cette querelle avec l'Allemagne au bout de son épée.

"La France n'est menacée par personne, si ce n'est par son propre orgueil, et comme cet orgueil va en augmentant avec l'achèvement des armements de guerre, par conséquent l'horizon politique de l'Europe n'est rien moins que limpide, si un orage guerrier n'éclate pas dans un prochain avenir."

La *Correspondance Zeidler*, de Berlin, démentait catégoriquement un bruit qui avait couru avec une certaine persistance.

"D'après les informations que nous avons prises, le bruit suivant lequel un traité relatif à la question orientale aurait été conclu entre la Prusse et la Russie est dénué de fondement. En outre, nous croyons être bien renseignés en ajoutant que dans la question orientale comme dans toutes les autres, les rapports entre la Prusse et l'Angleterre peuvent être désignés en ce moment comme étant des meilleurs."

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

Vente de Propriétés de la Ville.

La Bourse des Encanteurs était, hier, remplie d'une foule de propriétaires et de capitalistes, venus soit pour assister, soit pour participer à la vente des propriétés de la ville, dont nous avons publié la liste dans nos colonnes d'annonces. Les conversations qu'on entendait dans la foule indiquaient une certaine défiance dans le résultat de la vente qui allait avoir lieu, quelques personnes assurant qu'il y avait des prix fixés, au-dessous desquels il n'y aurait pas d'adjudication. Mais bientôt M. Girardey est monté sur la plateforme et a annoncé qu'il n'y aurait pas de réserve; qu'ainsi il engageait les acheteurs à enchérir en toute confiance. La vente, par suite de cette déclaration, a commencé immédiatement avec beaucoup d'animation, et les prix obtenus par l'habile et énergique encanteur ont été aussi satisfaisants qu'il était permis de l'espérer dans les circonstances présentes. Ils indiquent que, malgré la crise monétaire qui déprécie toutes les valeurs, les capitalistes ont toujours une confiance inébranlable dans la prospérité à venir de notre ville. Voici un résumé des résultats obtenus:

1o.—Deux ilets de terrain, dans le 1er District, l'un borné par les rues Poydras, Lafayette, Delta et Water, et l'autre par les rues Delta, Water, Lafayette et Girod, vendus pour $130,000 00

2o.—L'ilet borné par les rues Water, Pilié, Julie et St-Joseph, $40,000 00

3o.—8 lots dans l'ilet borné par les rues Water, Pilié, Notre-Dame et Julie, $32,000 00

4o.—10 lots dans l'ilet borné par les rues Pilié, Julie, St-Joseph et la batture, $23,500 00

5o.—10 lots formant l'ilet borné par les rues Delta, Water, Girod et Notre-Dame, $19,500 00.

6o.—10 lots formant un ilet borné par les rues Front, Delta, Girod, et Notre Dame, $11,000 00.

7o.—2 lots dans l'ilet borné par les rues Front, Delta, Notre-Dame et Julie, $4,000 00.

8o.—L'Arsenal du Washington Artillery, rue Girod, entre St-Charles et Carondelet, $7,000 00

9o.—La Cour du Recorder du 1er District et la geôle formant l'encoignure des rues St-Charles et Lafayette, $34,000 00.

10o.—12 lots formant l'ilet borné par les rues Vieille Levée, Clay, St Louis et Toulouse, $27,900 00.

11o—6 lots formant l'ilet borné par les rues Vieille-Levée, Clay, Jefferson et St-Pierre, $14,100 00.

12o.—5 lots de terre formant l'ilet borné par les rues Vieille-Levée, Clay, Toulouse et Jefferson, $12,100 00.

13o.—La partie triangulaire de terrains bornée par les rues Vieille Levée, Peters et Conti, $1,750 00.

14o—Les épaves du 2d District, formant l'encoignure des rues Claiborne et Orléans. $1975 00

15o—Trois lots dans l'ilet borné par les rues Front, Crossman, Wels et Douane, $12,000 00.

16o—Une pièce triangulaire de terre dans l'ilet borné par les rues St Bernard, Claiborne, Robertson et Labarpe, $2,425 00

17o—Un ilet de terre borné par les rues St Bernard, Derbigny et Lapeyrouse, $900 00

18o—Un ilet de terre borné par les rues St Bernard, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, $300 00

19o—Une portion de terre dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Lapeyrouse et La Harpe, $210 00.

20o—Une portion de terre dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Lapeyrouse et La Harpe $80 00.

21o—Trois lots de terre (3e District) dans l'ilet borné par les rues St Claude, Morales, Louisa et Clouet, $3,400 00.

22o—Un lot de terre rue Joséphine, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Jackson, Dryades et Laurent, $2,200 00

23o—Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Mandeville et Levée, $3,800 00.

24o—La propriété de Chalmette, $1,750 00.

25o—Une portion triangulaire de terre dans l'ilet borné par les rues Esplanade et Randon, et la route St Jean, $1100 00.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, hier, la visite de M. A. D. McCutchan, l'un des éditeurs propriétaires du Marshall *Republican* et du Jefferson *Times*, du Texas. Notre confrère dit que les affaires sont peu actives dans ces deux places. A Jefferson, il y a 11,000 balles de coton, à Marshall 1,000 et à Shreveport environ 7,000 qui seront envoyées à la Nouvelle-Orléans dès que l'état de la navigation le permettra. La population du Texas s'accroît rapidement et dépasse déjà un million. Les affranchis travaillent et sont assez dociles; on les réengage à $6.00 ou $8 00 par mois.

Nous recommandons le *Republican* et le *Times* aux hommes d'affaires qui veulent annoncer dans cette partie du Texas. M. McCutchan est descendu au City Hotel.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On donne ce soir, la première représentation des *Dragons de Villars*, opéra comique en 3 actes de Maillard. Ce charmant ouvrage sera chanté par MM. Damiani, Lechevallier, Tholer, Goujon, mademoiselle Audibert et Mme Gravier.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

EXCURSION AUX ATTAKAPAS.—Nous avons reçu du chemin de fer des Opelousas et des Compagnies de transport des Attakapas une invitation pour assister à une excursion qui aura lieu de la Nlle-Orléans à Franklin le 23 janvier. Le train partira du débarcadère en face la place Jackson, à 7 heures et demie du matin, et correspondra avec le *Warren Belle* à Brashear City. Le steamer *Anna E.* partira de la Nouvelle Ibérie à midi.

Association.—On verra dans une annonce insérée plus loin que MM. Harry T. Hays, F. Warren Moise et John H. New viennent de s'associer ensemble pour exercer leur profession. Ces messieurs occupent une haute place parmi les membres les plus distingués de notre barreau et sont tous les trois d'excellents avocats. Leur réputation de juristes, établie depuis longtemps, et leur grande popularité leur assurent de brillants succès. Leur cabinet est rue St-Charles, No 13.

PAROISSES ST. CHARLES ET ST. JEAN-BAPTISTE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* et l'*Avant-Coureur*:

Mme Rupert Wimprenne a mis au monde la semaine dernière trois enfants jumeaux, deux garçons et une fille. L'un des garçons est mort. Ce n'est pas le premier prodige de fécondité que présente cette famille. Il y a environ 14 ans, Mme George Wimprenne accouchait également de trois jumelles.

—Le capitaine Darling qui, avec le colonel Smallwood, s'est mis à la tête d'un mouvement conservateur parmi les officiers fédéraux, n'est autre que l'ancien maréchal-prévôt de St. Jean-Baptiste et de St. Jacques. C'est un homme habile et, s'il peut faire autant de bien qu'il a fait de mal, nous n'aurons pas de rancune et ses anciens péchés lui seront remis.

—Une contestation s'étant élevée entre M. Léon Sarpy et ses travailleurs noirs à propos d'un règlement de salaires, l'affaire a été décidée par le juge Numa Brou au mécontentement des nègres qui ont alors proféré des menaces. Ces menaces n'ont pas tardé à se réaliser et un magasin appartenant à M. Sarpy, contenant 1,000 barils de maïs et des instruments d'agriculture, a été incendié. La perte est évaluée à $5,000. Plainte a été immédiatement portée devant le général Hancock, qui a invité la justice locale à poursuivre cette grave affaire et a promis le concours de l'autorité militaire, en cas de besoin. Des faits de cette nature sont un sérieux avertissement à la population. Il y a longtemps que nous lui conseillons de se grouper et d'agir, de sortir du mortel isolement où elle se complaît et qui est l'une des causes principales des abus dont elle gémit. Faudra-t-il pour l'éclairer que la torche soit promenée en plein jour et que les habitations soient en flammes!

PAROISSE ST-JACQUES.—On lit dans le *Louisianais*:

Deux hommes de couleur, employés sur l'habitation de Mme Welham, se sont pris de querelle pour une raison à nous inconnue. Bataille s'en est suivie. L'un d'eux était armé d'un sabre, l'autre d'une hache. L'homme au sabre a eu le nez coupé, son adversaire la tête presque tranchée. On croit que ce dernier ne survivra pas à sa blessure.

Ces déplorables rixes deviennent trop fréquentes, et nous pensons que la justice devrait bien informer.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

MADEMOISELLE AUDIBERT.—Nous avons reçu hier de cette artiste, en réponse aux quelques lignes publiées dans notre numéro du 7 janvier, une longue lettre qui est une véritable plaidoirie offerte au public plutôt qu'à nous même. Nous aurions beaucoup de choses à répondre sur les points soulevés par mademoiselle Audibert. Dans le tableau de troupe que nous avons publié, elle est portée comme première forte chanteuse en tout genre, et l'énumération des ouvrages de son répertoire ne la délie pas de l'engagement de chanter les autres opéras en les apprenant dans les délais réglementaires. En tous cas, l'observation que nous avions faite s'appliquait à *Robert* et, comme on savait que mademoiselle Audibert avait répété la veille, nous avons eu le droit de dire que le public avait été désappointé. Elle ne nous fait pas d'ailleurs connaître la raison pour laquelle elle n'a pas chanté. Nous ne sommes pas juges entre l'administration et les artistes. Mais il nous paraît évident que la direction payant une artiste qui a la réputation de mademoiselle Audibert, pour chanter douze fois par mois, a intérêt à ce qu'elle chante aussi souvent que possible, et que personne ne supposera de la part des directeurs une mauvaise volonté, qui serait un déplorable calcul.

Nous n'avions pas oublié la *Reine de Chypre*, mais bien que mademoiselle Audibert y eût fait preuve de talent, nous pensions qu'elle n'y avait pas été en possession de tous ses moyens. Cela peut être le résultat des indispositions qui ont nui aux débuts de cette artiste.

Dans les observations que nous avons présentées, nous n'avons été que l'écho du public. En somme, les regrets que nous exprimions n'avaient rien que de flatteur pour le talent de mademoiselle Audibert, et nous ne demandons pas mieux que de l'entendre douze fois par mois dans toute la plénitude de ses moyens. C'est donc avec plaisir que nous prenons acte des bonnes dispositions qu'elle manifeste à cet égard.

Nouvelle-Orléans, ce 20 janvier 1868.

A M. le rédacteur de l'*Abeille*:

Monsieur,

J'ai lu dans votre numéro du 7 janvier un compte rendu de la représentation de la veille, au Théâtre de l'Opéra, dans lequel mon nom figure, accompagné de quelques réflexions que je transcris ici. Vous dites en parlant de moi:

"Nous avions annoncé que Mlle Audibert chanterait le rôle d'Alice, mais cette artiste a encore une fois désappointé le public. Indisposée dans la *Favorite* et dans le *Trouvère*, elle ne s'est trouvée en possession de tous ses moyens que pour chanter la chanson à boire de *Galatée*. Franchement ce n'est pas assez et il est temps que Mlle Audibert entre réellement dans son emploi et fasse ses preuves complètement en cessant de se montrer si rare."

Outre ces réclamations qui se sont produites publiquement dans votre journal il m'en est parvenu d'autres de tous côtés. On s'est étonné que je n'eusse rien à faire dans la *Juive* et dans les *Huguenots*. Le public dont l'accueil m'a été d'ailleurs si sympathique en a paru aussi surpris que contrarié, et il m'est revenu à ce sujet quelques remarques désobligeantes. On a mis ces omissions sur le compte de la mauvaise volonté, et c'est autant que l'on a ajouté à la liste des désappointements dont, prétend-on, j'aurais abreuvé le public.

Il s'agit pourtant de s'entendre sur ce que l'on appelle un désappointement. Ceci nécessite quelques explications.

Un artiste ne s'engage, bien entendu, que pour les rôles qui sont dans ses moyens. Aux termes de mon engagement, sur lequel est consigné mon répertoire, je suis tenue de chanter le *Prophète*, le *Trouvère*, la *Favorite*, *Charles VI*, la *Reine de Chypre*, les *Dragons de Villars*, *Lucrèce* (rôle d'Orsini), *Robert le Diable*, *Rigoletto* (rôle de Madeleine), l'*Africaine*, *Roland à Roncevaux*. Si la *Juive* et les *Huguenots* ne figurent pas sur cette liste, c'est que ces ouvrages n'ont pas été écrits pour des voix du genre de la mienne. S'il y a eu désappointement de ce côté, pensez vous, M. le rédacteur, que ce soit juste de me l'imputer?

Passons aux représentations.

Pour mon début, le 21 novembre dernier, quoique fortement enrouée, j'ai chanté la *Favorite*. Le lundi suivant je devais chanter encore, lorsque dans la nuit du dimanche au lundi, il m'est survenu un accident de la plus haute gravité, *qui a mis ma vie en danger*, m'a laissé une excessive faiblesse et tenue dans la nécessité de garder le lit pendant plusieurs jours. Peu de temps après, en dépit des avertissements et de l'interdiction formelle de mon médecin, je reparaissais au théâtre. Une indisposition subite ayant éloigné de la scène une artiste qui devait chanter la *Dame Blanche*, je chantais, livret en main, la *Dame Blanche*, pour tirer de peine l'administration et éviter au public un changement de spectacle, déception fort désagréable; je chantais quatre fois en six jours, ce qui est, veuillez le croire, tout ce que l'on peut attendre de l'artiste le mieux disposé.

Dans ces six jours, je prends la liberté de vous rappeler que j'ai chanté deux fois la *Reine de Chypre*, ce que vous semblez avoir oublié. Je croyais avoir prouvé dans cet ouvrage que j'avais retrouvé mes moyens pour quelque chose de mieux que la chanson à boire de *Galatée*.

Reste la représentation de *Robert le Diable*, annoncée pour le 6 janvier, et dans laquelle j'étais chargée du rôle d'Alice. Ce rôle que j'ai chanté deux fois en France, je l'ai répété le 5 et n'ai pu l'aborder le 6 pour des raisons que je ne saurais donner ici, parce qu'elles n'auraient aucun intérêt pour vos lecteurs. Qu'il me suffise de dire que ces raisons étaient sérieuses, qu'elles ont cessé d'exister, et que, sauf accident de force majeure, je me tiens à la disposition de l'administration pour chanter le rôle d'Alice si on juge convenable de donner une nouvelle représentation de *Robert le Diable*.

Franchement, monsieur, s'il y a eu désappointement dans tout cela, convenez que j'en ai eu ma bonne part, et même la plus lourde part. Débuter dans des conditions on ne peut plus désavantageuses, rencontrer sur mon chemin un accident grave à la suite duquel ma santé et ma voix pouvaient être compromises pour longtemps, passer par une série d'enrouements qui, en paralysant mes moyens, me tenaient dans des transes continuelles lorsque je paraissais devant le public, tout cela n'est pas gai, mes intérêts devant en souffrir autant que ma réputation d'artiste; mes intérêts, car ces maladies et ces absences forcées m'enlèvent naturellement une partie de mes appointements; ma réputation, car en me tenant à l'écart, en renonçant aux émotions de la lutte, je renonce en même temps à ces encouragements du public, à ces triomphes de la scène, qui sont la vie du véritable artiste.

Et cela est si vrai que, tout dernièrement et sur la demande de l'administration, j'avais accepté trois rôles nouveaux tout à fait en dehors de mon répertoire. De ces trois rôles, j'avais commencé à en étudier un, lorsqu'on m'a fait redemander la partition, le rôle m'ayant été enlevé sans qu'il m'ait été donné d'en connaître la cause. Ceci soit dit sans aucune intention de critique à l'adresse de la direction dont c'est le droit et le devoir d'agir pour le mieux de ses intérêts et d'assigner les rôles à qui lui semble le plus capable de les remplir. Je signale ce fait uniquement dans le but de prouver que, loin d'affecter de m'éloigner de la scène, j'ai accepté, autant que cela m'a été possible, toutes les occasions qui m'ont été offertes de m'y produire. J'ajouterai, qu'aux termes de mon engagement, je suis tenue de chanter douze fois par mois, ce que je suis toujours disposée à faire lorsqu'il entrera dans les vues de la direction de mettre à l'étude les ouvrages qui font partie de mon répertoire.

Je crois avoir suffisamment établi, M. le Rédacteur, que je n'avais failli en rien à mes obligations vis à vis du public. En admettant toutefois, que j'eusse encouru quelque reproche, j'étais en droit, comme artiste et surtout comme femme, de compter sur une critique loyale et courtoise. Je regrette qu'il n'en ait pas toujours été ainsi. Quoi qu'il en soit, notre véritable juge, à nous, c'est le public. Il m'a semblé qu'il était de mon devoir de lui soumettre ces explications. J'en appelle à lui avec une foi pleine et entière en sa justice et en sa loyauté.

Je vous serai infiniment obligée, M. le Rédacteur, si vous voulez bien accorder à mes justes réclamations la généreuse hospitalité de votre journal, et publier ma lettre dans votre prochain numéro. Recevez d'avance l'assurance de toute ma gratitude et agréez l'expression de ma haute considération

CLOTILDE AUDIBERT.

EXPOSITION MARITIME—Nous lisons dans le *Courrier des États Unis*:

Avant-hier a eu lieu chez le baron Boilleau, au consulat général de France, la première réunion du comité provisoire qui s'est constitué à New York dans le but de s'occuper de la représentation des États-Unis à l'exposition navale du Hâvre. Un comité permanent a été désigné, avec mission d'inviter les principaux industriels de l'art nautique en Amérique à concourir à cette exhibition. Nous remarquons, au nombre des membres du comité, les capitaines J. J. Comstocks, S. Harding, Iselin Hinken Precht, administrateur de la ligne New-York et Brême, M. Isaac Taylor, président de la même ligne, etc. Le bureau de l'exposition sera établi au No 40 Broadway, et une requête sera adressée à la législature pour le prier de prendre les mesures qui paraîtront les plus propres à favoriser autant que possible la participation des États-Unis à l'exhibition annoncée.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

ARMES POUR LA RUSSIE.—Une correspondance de Hartford (Connecticut) contient ce qui suit:

"Une commission russe, composée du colonel Gorloff et du capitaine Hunnius, tous deux officiers d'artillerie expérimentés, est arrivée en ce pays dans le courant de février dernier, avec pleins pouvoirs pour rechercher le meilleur modèle possible de fusils se chargeant par la culasse, et de cartouches appropriées, pour l'usage de l'armée russe. Après un examen attentif de tous les systèmes connus, ils ont choisi, en juin, un des fusils inventés par le colonel Berdan, qui commandait les *sharpshooters* des États-Unis pendant la guerre. Ils se sont livrés tout l'été à une série d'expériences, à la fabrique d'armes de Colt, pour porter le système au plus haut degré de perfectionnement possible, et ils sont, dit-on, parvenus à des résultats étonnants. Un essai définitif a été fait la semaine dernière: dix mille coups ont été tirés avec deux fusils à raison de quinze à dix-sept coups par minute, sans qu'un seul ait raté, ou sans que la moindre défectuosité se soit produite. Cette expérience ayant paru décisive, une commande considérable de fusils et de cartouches a été faite tant à Hartford qu'à Bridgeport pour le gouvernement russe. On fait en ce moment des échantillons du même modèle à la manufacture Colt pour tous les principaux gouvernements de l'Europe."

(*Courrier des États-Unis.*)

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 20—Bancroft négocie un traité de commerce avec la Prusse.

Le propriétaire du *Dublin Nation* doit être poursuivi pour publications séditieuses.

Les préparatifs actifs de guerre nuisent à la confiance publique dans la paix.

Le nouveau Tycoon du Japon observera les traités de commerce envers les nations étrangères.

Le fénian Barrett a été reconnu par trois témoins comme la personne qui mit le feu à la poudre à Clerkenwell.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres 20, au soir.—Consolidés 92 7/8. Bons 72.

Liverpool 20, au soir.—Coton calme. Mid. 7 5/8 sur les lieux. A venir 7 5/8.

La Havane, 20—Des avis d'Europe disent que la nouvelle de la baisse du sucre n'a eu aucune influence ici. No 12 à 7 1/2. Change sur Londres 11 3/4. Sur New-York en circulation des États-Unis 26 1/2 à 27.

Les offices de responsabilité de la Jamaïque seront remplis par des officiers venus de l'Angleterre.

Le steamer des États-Unis Minnesota est engagé à sonder pour le Câble afin de le mettre en rapport avec la ligne de New-York.

Un plongeur a commencé les opérations à St-Thomas pour rechercher les espèces perdues à bord du steamer.

Le navire Coronel s'est perdu à Bearbush.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 20—*Sénat.*—Parmi les mémoires présentés, il en est un du Conseil de Ville et de la Chambre de Commerce de la Nlle Orléans, relatif aux terres concédées au chemin de fer des Opelousas.

Le secrétaire du Trésor est invité à fournir une liste des navires achetés pendant la guerre, avec leur coût. Le Sénat refuse de céder sur la taxe du coton et sur l'amendement au bill d'anti contraction. Des comités de conférence sont nommés.—On reprend l'affaire du sénateur Thomas du Maryland. Le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne sans prendre de décision.

Chambre.—Parmi les bills présentés, il en est un pour forcer les bateaux à vapeur à avoir toujours à bord une machine nouvellement inventée pour éteindre le feu; un pour amender la loi de banqueroute; un pour payer aux officiers, aux musiciens et aux soldats les chevaux perdus au service; et plusieurs bills concernant les immunités des citoyens américains à l'étranger.

On reprend la discussion du bill de reconstruction. L'amendement de Butler rendant vacantes les places d'État et permettant aux conventions de les remplir a échoué, et, sans aller au vote, la Chambre s'est ajournée.

Le général Grant est allé à Richmond.

Le général Sewall, qui est allé de Holly Springs à la Nlle Orléans, de là à Vicksburg, par Bâton-Rouge, a fait au Bureau un rapport sur la situation précaire des choses. Il dit qu'on ne peut prévoir quel sera le résultat. Il y a grande souffrance, mais pas de famine. Les planteurs sont dépourvus de ressources, et cette année très peu de plantations, comparativement, seront mises en culture, et comparativement aussi, on portera plus d'attention à la culture des céréales; mais on n'a encore fait que très peu de contrats avec les affranchis, et les planteurs n'ont fait aucun plan au sujet des gages des affranchis. Un montant limité de rations sera nécessaire en Louisiane, dans le Mississipi et l'Arkansas, bien qu'il y ait peu de sujets d'appréhension dans l'intérieur. Sewall se plaint de beaucoup d'agents du Bureau, qui ne valent pas grand'chose et qu'on fasse les nominations avec soin.

Alfred Kent a été nommé maître de poste à Gonzales, Texas; Wm Heffner maître de poste à Shreveport, Louisiane; Albert G. Grioley, estimateur général de marchandises pour le Sud.

Le secrétaire du Trésor a envoyé au Sénat une communication sur les réclamations de coton. Il paraît que la Cour des réclamations a refusé l'appel à la Cour Suprême et que le secrétaire, après avoir établi autant que possible le montant net du sur jugements de la Cour des réclamations, les a payés.

Le juge président ne siégeait pas aujourd'hui pour cause de maladie, ce qui a causé beaucoup de désappointement en retardant la décision de l'affaire McCardle.

Le consul Heap rapporte au département d'État, en date du 20 décembre 1867, qu'il y a une famine générale à Tunis et dans les environs. Quelques jours auparavant 109 personnes étaient mortes dans la ville de Tunis en 24 heures. Le plus grand nombre de morts en un jour a été de 142, les chrétiens au nombre de 40,000 ont été très — et sont aidés par les Juifs qui comptaient 20,000 personnes.

Le procès de Surratt est fixé au 24 février.

Le comité de conférence de la Chambre sur la taxe du coton se compose de Logan, Maynard et Brooks.

Washington 20.—Carey, de Cincinnati, a proposé les questions suivantes à ses collègues.

1 Si le général Grant refuse ou néglige d'exécuter les clauses de cette loi, ou si dans son exécution il agit en oppresseur ou d'une cruelle manière, de quel tribunal serait-il justiciable pour sa malfaisance.

2 Comme par les termes du bill, le président ne peut intervenir, le général pourra-t-il être jugé par une cour martiale et dans l'affirmative qui ordonnera ou instituera la cour?

3 N'étant pas officier civil, peut il être mis en accusation et, dans l'affirmative, par qui et devant quel tribunal?

4 S'il ne peut être jugé par aucun tribunal humain, n'en a-t-on pas fait un despote?

Un meeting du comité de reconstruction est appelé ce soir chez Stevens. Un membre du comité a refusé d'y aller et écrit à Stevens qu'il fera la motion que la Chambre refusera de prendre en considération les mesures proposées par le comité à moins qu'elles ne le soient par les meetings d'État dans les lieux convenables.

Atlanta, 20—La convention a adopté deux sections additionnelles des droits et a refusé de suspendre le règlement pour discuter une résolution demandant au général Meade de révoquer les shérifs qui avaient vendu des propriétés en dépit de l'ordonnance de secours. La convention s'est ajournée.

Le comité nommé pour rapporter les noms des personnes jugées dignes d'être réhabilitées en politique ont donné avis à ces personnes de présenter leurs titres. Il est probable que les places d'État seront bientôt transférées de Milledgeville ici.

Jackson, 20—Une résolution a été votée pour demander au Congrès la continuation du bureau des Affranchis jusqu'à la reconstruction.

Une résolution a été adoptée pour obtenir du général Gillem un ordre suspendant, pour le moment, les saisies et les exécutions judiciaires.

Voici les traits les plus saillants d'une longue ordonnance sur les élections et les qualifications d'officiers et autres. Nulle personne ne sera admise comme votant, qui aura été en hostilité armée contre les États Unis ou autorités fédérales, qui aura aidé, soutenu, assisté des personnes engagées dans des hostilités semblables ou qui aura par quoi que ce soit adhéré aux ennemis des États-Unis de l'étranger ou de l'intérieur, ou qui aura fait passer dans leurs lignes de l'argent, des marchandises, des lettres ou informations, ou qui aura entretenu des communications avec ces ennemis ou qui aura aidé une personne à entrer à leur service ou qui aura par acte ou parole déclaré adhérence à leur cause ou désiré leur triomphe sur les armées des États-Unis ou qui, à moins qu'elle n'y ait été forcée par une compulsion irrésistible, se sera soumise à l'autorité ou aura été au service des soi-disant États Confédérés ou qui aura quitté cet État pour entrer dans les lignes des armées rebelles, dans le but d'adhérer à la rébellion, ou qui aura quitté cet État pour éviter l'enrôlement ou le tirage ou qui pour échapper au service militaire se sera enrôlé ou se sera fait enrôler comme ayant des sympathies déloyales ou qui ayant voté à une élection dans cet État ou dans un État des États-Unis, ou occupé un emploi dans cet État ou dans un autre État des États-Unis aura ensuite cherché et reçu, sous prétexte d'allégeance, la protection du gouvernement étranger, d'un consul ou autre officier, afin d'éviter le service militaire dans l'armée des États-Unis, et cette personne ne pourra, dans cet État, occuper aucun emploi de confiance ou de lucre sous son autorité, ni être officier, avocat ou directeur d'aucune corporation publique dans l'État, ou professeur ou instituteur d'aucune maison d'éducation, écoles publiques ou autres écoles soutenues en tout ou en partie avec les fonds créés par la loi.

Tout électeur prêtera le serment suivant qui sera connu comme le serment de loyauté, mais la prestation de ce serment ne sera pas jugée comme une preuve concluante du droit de voter:

"Il sera inscrit comme votant. Je, ———, jure que je suis parfaitement familier avec les termes de la 3e section de l'article de la Constitution de l'État du Mississipi adoptée en 1868; que je n'ai jamais, directement ou indirectement, fait aucun acte spécifié dans ladite section et que j'ai toujours été véritablement et loyalement du côté des États-Unis contre tous leurs ennemis de l'étranger ou de l'intérieur, et que je porterai toujours une véritable allégeance aux États Unis; que je soutiendrai la Constitution et les lois fédérales comme les lois suprêmes du pays, nonobstant toute loi imaginable contraire, et que je protégerai et défendrai du mieux que je pourrai l'Union des États Unis et ne permettrai sciemment qu'elle soit rompue ou que le gouvernement soit détruit par qui que ce soit, et que je m'opposerai toujours à tous plans, combinaisons ou efforts ayant pour objet la dissolution du gouvernement, et que je me conduirai toujours, en actions et en paroles, comme un loyal et fidèle sujet des États-Unis, et que je soutiendrai la Constitution de l'État du Mississipi; que j'accepte l'égalité politique et civile de tous les hommes et n'essaierai jamais de priver une personne, par raison de race, de couleur, ou de condition antérieure, d'aucun droit politique, civil et religieux, privilége ou immunité possédés par toute autre classe d'hommes; que je prête ce serment sans réserve ou évasion mentale, et qu'il sera pour moi obligatoire après l'adoption de la Constitution.

Les officiers de ville, de comté et d'État, les membres de l'assemblée générale et les juges prêteront le dit serment, et dans toutes les cours tous les jurés prêteront le serment en pleine cour. Quiconque refusera ne pourra servir comme juré et quiconque exercera les fonctions spécifiées sans avoir prêté le serment de loyauté sera, sur conviction, puni d'une amende de $500 au moins ou d'un emprisonnement d'au moins six mois ou subira les deux punitions à la fois. Quiconque prêtera un faux serment sera, sur conviction, jugé coupable de parjure et puni par l'emprisonnement au pénitencier où il ne restera pas moins de deux ans.

Tout citoyen des États-Unis, sans distinction de race ou de couleur, âgé de 21 ans révolus, non compris dans les exceptions qui précèdent, sera admis comme électeur si d'ailleurs il remplit les conditions de la loi.

Charleston, 20—La convention, aujourd'hui, a été occupée à recevoir des résolutions qui toutes ont été référées.

La première affaire sera probablement celle du payement des membres et des officiers de la convention. Parmi les résolutions il y en a une pour faire ouvrir aux nègres tous les établissements d'État, l'université, les écoles publiques, les collèges. Une autre que les nègres seront admis dans tous les hôtels et lieux de divertissement.

Il y a abondance de propositions pour relever le peuple de son insolvabilité.

St-Louis, 20—La lutte engagée hier, à Blody-Island, entre Denis Rearden et Thomas McCann a eu pour résultat la mort du dernier. Rearden et six autres ont été arrêtés.

St Louis, 20.—Les affaires sont presque suspendues. Farine sans changement. Provisions fermes.

Temps couvert. Tempête de neige ce matin

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Mobile 20.—Vendu 1,500 balles de coton. Marché calme. Mid. de 15 3/4 à 16. Reçu 4649.

New York, 20.—Fonds publics très forts à la clôture. Prêts sur demande 5 et 6. Papier de première classe 7 à 8. Or, baisse à 138 7/8, puis, retour à 139 1/8. Actions de chemins de fer, actives et excitées, fermées à la hausse.

Balance à la sous-trésorerie $105,500,000.

New York 20.—Coton ferme et moins actif. Vendu 2,500 balles. Mid. de 17 1/4 à 17 1/2. Farine plus active, marché en faveur des acheteurs.

New York 20, au soir.—Or 139 7/8. Sterling, très inactif, avec tendance à la baisse. 109 5/8 fonds publics forts à la clôture. 5.20, 110.

Louisville, 20—Tabac très ferme de 5 à 6 Coton 14 1/4. Farine $7 75 pour la superfine. Saindoux 12 3/4.—La rivière baisse lentement avec 5 pieds et 9 pouces dans le canal.

Il règne en ce moment une forte tempête de neige. Thermomètre, 35. Arrivé le John Kilgour, de la Nlle Orléans.

Cincinnati, 20—Farine inactive et sans changement. Bacon 9 1/2. Graisse 11 1/2. Porc $2 à $2 50. Beurre à 35. Œufs, baisse à 38. Sucre ferme de 13 à 15.

NOUVELLES DU FLEUVE.

Vickburg 20.—Descendant le Quitman à 7 P. M. Le fleuve monte.

Passe du Sud Ouest 20.—Arrivé, le Star of the Union avec marchandises et passagers.

Cincinnati, 20—La rivière a baissé de deux pieds. Temps chargé. Thermomètre 33.

(*Dépêche d'hier.*)

Londres, 19—M. Geo. Train a été fouillé mais on n'a rien trouvé qui motivât son arrestation. Train dit qu'il est venu en Irlande comme correspondant du *New York World* et proteste contre sa détention par l'entremise du consul américain.

Le stock des armuriers de Limerick a été saisi par la police afin de le mettre hors de l'atteinte des Fenians.

Le Dr. Waters, éditeur du "Dublin Irishman", a été arrêté. Mike Marrott, qui, si cela est positivement établi, est l'auteur de l'outrage de Clarkenwell, et Claney, qui a tiré sur les hommes de police, ont été arrêtés.

Des proclamations féniennes ont été trouvées placardées sur la maison du lord maire à Londres.

Les restes de Maximilien sont arrivés à Vienne et une grande procession funèbre a eu lieu.

New York, 20—Mike Morianti, auteur de l'explosion de Klerkenwell, a été arrêté à Glascow, lourdement enchaîné et dirigé sur Londres.

Un manifeste fénian a été trouvé hier placardé sur Mansion House. L'audace des Fenians excite de l'inquiétude en dépit des mesures vigoureuses du gouvernement.

Les obsèques de Maximilien ont eu lieu avec une grande pompe.

Liverpool, 20, après midi—Coton ferme et sans changement.

Washington, 19—On fera bientôt une autre tentative en faveur de l'admission du Colorado dont on dit que la population s'est fortement accrue depuis le veto du Président sur le bill d'admission.

Le sénateur Guthrie, du Kentucky, est attendu mardi.

Atlanta, 19—On attend un ordre pour faire procéder à la collection des taxes dans l'État de Géorgie. Les 9/10 de ces taxes ont déjà été payés.

New-York, 20—Le steamer Général Sedgewick, parti pour la Nouvelle Orléans, est rentré hier avec sa machine dérangée.

Coton middling 17 1/2. Or 139 5/8.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—20 janvier.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	58 degrés.
Midi	61 "
3 heures P. M.	61 "
6 heures P. M.	59 "

LETTRE DE NAPOLÉON.—La lettre autographe suivante de Napoléon au maire Heath, a été reçue hier matin:

Palais des Tuileries, le 30 décembre 1867.

Monsieur le maire—J'ai reçu les vues photographiques de la Nouvelle Orléans, que vous avez bien voulu m'adresser au nom de son conseil municipal. C'est avec un bien vif intérêt que j'ai passé en revue les monuments et les sites variés d'une ville qui tient à la France par tant de souvenirs et de sympathies. Vous avez conservé en partie nos lois, nos mœurs et notre langue. Je fais des vœux pour que nos liens se resserrent encore par les échanges du commerce. Je serais heureux que l'Exposition universelle à laquelle vous avez concouru avec distinction, eût contribué à multiplier nos relations d'affaires. Veuillez, monsieur le maire, recevoir avec vos honorables collègues du conseil municipal qui m'ont envoyé leurs portraits, et dont je suis charmé d'avoir fait la connaissance, mes remerciements bien sincères et l'assurance de tous mes sentiments.

NAPOLÉON.

ACCUSATION DE VOL.—J.-T. Howard, accusé d'avoir volé $700 par C. Goucy, a été traduit hier matin devant le recorder Gastinel et a demandé à être renvoyé devant la Première Cour du District. Il a donné une caution de $1,000.

LE WORKHOUSE.—Cet établissement a reçu hier un nombre assez considérable de soulards, hommes et femmes, de petits voleurs et de vagabonds. Le workhouse est une maison de correction qui ne corrige personne.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Hier matin, on a sonné pour le feu vers 4 heures et demie du matin. Les pompiers se sont rendus promptement vers la section indiquée et sont arrivés assez tôt pour éteindre le feu qui venait de prendre à des caisses vides sous un comptoir de grocerie, au coin des rues Howard et Lafayette, tenue par Mme Sarah Smith. Cette dame, soupçonnée d'avoir mis le feu parce qu'elle n'avait presque rien à perdre dans son magasin où ne se trouvaient que deux ou trois barils de provisions, et aussi parce qu'elle était assurée pour $1,000, a été arrêtée par le sergent McManus. La maison est la propriété de M. Fifer.

VOL.—On est entré hier matin vers 3 heures chez M. R. F. Packwood, No 31, rue du Colysée et l'on y a pris divers articles de bijouterie tels que camées, chaîne, montre, anneaux en argent pour serviettes, salières d'argent, boutons d'or et médailles d'argent. On ignore qui a commis ce vol.

COUR DU RECORDER NEVILLE.—Trois femmes, du nom de Mary et Ellen O'Herron et Eliza Callahan, accusées d'ivrognerie ont été condamnées à passer trois mois au workhouse.

W. Maley, John Collins, Lizzie Bucke, Fred. Lowery et une trentaine d'autres ribauds ont été condamnés à diverses amendes, suivant la gravité de leur inconduite.

L'AFFAIRE DU COMMISSAIRE DES RUES.—Hier matin ont paru devant le recorder Gastinel, MM. Gabriel Corréjoles et Frank Marques, armés chacun d'un affidavit contre M. Baker. Ces messieurs déclarent que M. Baker, en présence du maire Heath, du voyer, et de plusieurs membres du Conseil, les a forcés en deux circonstances à renvoyer des ouvriers qui travaillaient à l'exécution de leurs contrats avec la ville.

MORTALITÉ DE LA SEMAINE.—Le nombre total des morts pendant la semaine qui a expiré dimanche matin à 6 heures, a été de 113 décès. Il y a une diminution de 46 dans les morts causées par le choléra.

CONVAINCU DE VIOL.—Nos lecteurs se rappellent ce jeune homme mulâtre, nommé Amy Brainpton qui fit entrer il y a quelque mois, dans une maison où il servait, au coin des rues St Charles et Première, une jeune allemande, nommée Elizabeth Killian, marchande d'œufs, et qui la viola après lui avoir mis un baillon. Les témoignages ont été concluants et le juri, après une minute ou deux de délibération, a rendu un verdict de culpabilité. L'offense est capitale.

CONVENTION. *Séance du 11.*—Soixante délégués sont présents.

Une motion de M. Wapples, pour arrêter le paiement d'un mandat de $1102, en faveur de B. Bloomfield & Co., jusqu'à ce que l'affaire pour laquelle le mandat a été délivré soit examinée a été adoptée.

Le président déclare que l'article 83 qui décide que les juges seront éligibles a été adopté par 52 voix contre 38. Le même article crée une Cour de District de plus pour la paroisse d'Orléans. Le nombre des districts dans l'État ne sera pas au-dessus de 20 ni au-dessous de 12.

La discussion continue sur l'article 84 qui décide que le traitement d'un juge ne sera pas au-dessous de $5000. Il devra être citoyen des États-Unis, âgé de 30 ans, avoir pratiqué la loi pendant 5 ans et résidé dans l'État trois ans, immédiatement avant son élection. Le terme des juges des Cours de District sera de 4 ans.

LA FOIRE.—Bien que le temps fût très mauvais, il y avait encore, hier, un certain nombre de visiteurs à la Foire. C'était le dernier jour, et beaucoup de gens qui n'y avaient pas encore paru ne voulaient pas la laisser clore sans lui faire au moins une visite, bien assurés, cette fois, qu'ils ne seraient pas obligés d'en faire deux.

Le fait capital de la journée a été le concours des compagnies de pompiers pour le prix offert par M. Zimmermann. Ce prix consistait en une pendule de bronze sortie d'une des meilleures fabriques de Paris, représentant Neptune sur un dragon marin, donnant des ordres à ses sujets. Quatre compagnies concoururent: Americain 2, Creole 9, Orleans 21, Israel Ferry 12, Phœnix 8, Hope 3, Eagle 7 et Columbia 5.

La course a été ouverte quelques minutes avant 2 heures. En voici le résultat:

Le No 2 a fait la distance en	2'27 et a jeté	2'40 1/2 d'eau.
9	3	3'32 1/4
21	—	2'47 3/4
12	2'14 1/2	2'37 1/4
8	2'37	2'56
3	2'21	2'34
7	3'05	3'40 3/4

Le prix a été adjugé à la compagnie de Hope Hook & Ladder No 3, qui l'a emporté au milieu des applaudissements bruyants et répétés de la foule.

Le temps, alors, et le terrain devenant plus mauvais, le monde s'est dispersé et la foire a fini.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 20 janvier.

Le marché monétaire est dans le même état.—Les bons billets se font de 1 1/4 à 1 1/2 par mois. Les billets hypothécaires sont cotés de 12 à 15 par an; quelques négociations ont eu lieu aujourd'hui à 15.

Les actionnaires de la banque de l'Union et ceux de la banque des Mechanics & Traders ont élu leurs directeurs; les premiers ont élu MM. E. F. La Villebeuvre, Sam. Bell, Alfred Moulton, A. Foster Elliot, Aug. Bohn, B. L. Millaudon, S. L. Levy, H. Gally et Adolphus Frerichs; les seconds ont élu MM. Walter G. Robinson, Thomas A. Adams, Thomas Langridge, Alex. Harris, Jno H. Ludwigson, Chas Lafitte, Newton Richards, E. W. Rodd et Wm L. Vincent.

Il y avait deux listes pour directeurs de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton. L'ancienne direction a eu 3,828 voix et l'opposition 219. Voici les noms des élus: MM. G. T. Beauregard, A. Bonneval, B. L. Millaudon, George Jonas, T. D. Miller, H. Lessassier, Jos. Hernandez et C. Kohn.

L'or a ouvert à 137 1/2 contre 137 1/2 à 137 3/4 samedi soir, il a clos, sans avoir été recherché, à 138 1/4. On a vendu $1,000 à 138, $1,000 et $4,000 à 138 1/4, $1,000 à 138 1/2.—Une vente de 1,000 piastres mexicaines a eu lieu à 140.

Le change étranger a été rare et on en a exigé plus que n'en voulaient donner les acheteurs. Les transactions embrassent: 2000 livres, connaissement, à 149, 3000 livres de banquiers à 151 1/4, une petite somme de banque à 153 et 1000 livres de banque à 110 1/4 pour l'or.—Le sterling No 1 était tenu à 150 et 150 1/2; on en a refusé 149 1/2 et 149 3/4.—Dans le change sur France, on a vendu 15,000 francs, en commercial No 1. à 3.80, 100,000 à 3.77 1/2, 15,000 à 3.76 1/4, 10,000 et 30,000 à 3.75, 10,000 à 3.72 1/2. Ces cours indiquent une forte hausse depuis samedi.

Le change américain a été fort négligé, mais n'a pas varié. Les banques ont encore tiré sur New-York à 1/2 d'escompte. Les ventes de commercial sont: $15,000, sur New York, à 11/16 d'escompte, $15,000, $20,000, $20,000, $30,000 et $50,000 à 3/4, $10,000, à trois jours de vue sur Cincinnati à 1 1/2.

Il ne s'est fait aucune vente d'actions.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 79 à 80 et les émissions en faveur de chemins de fer à 67.

La vente de propriétés de la ville a donné plus de force aux billets de la corporation. $10,000 en gros billets se sont vendues à 12 3/4 d'escompte, $5,000 à 13 et $5,000 à 13 1/4. Nous avons entendu parler de ventes à 12 1/2; ils sont cotés à 12 1/2 à 13 1/2.—Les petits billets sont à 3 1/4 à 4.—$700 en billets de l'État se sont vendues à 31 d'escompte. On cote ces billets à 31 à 33.

Académie de Musique.

Les sœurs CLINETOP, BILLY EMERSON et DICK PARKER font leur rentrée mercredi soir, 22 janvier.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 20 janvier 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2900 balles prises moyennant des prix pleins—une partie des affaires ayant montré une nouvelle amélioration de ¼ c. Nous cotons actuellement l'ordinary à 14 14¼ c., good ordinary à 15¼ à 16, low middling à 16¾ à 17, middling à 17¼ à 17½ et strict middling à 17¾ à —. A l'ouverture du marché nous avons remarqué une bonne demande, faite avec offre des prix antérieurs, mais le mouvement a été ébranlé par les exigences des facteurs qui ont tenu toutes les lisses désirables en en demandant des prix de ¼ c au-dessus des cotes qui figurent plus haut, et bien que plus tard ils aient montré des dispositions à faire plus librement face à la demande, ils n'ont cependant pu réussir à donner de l'animation au marché qui n'a cessé de garder son calme jusqu'à la clôture. Les ventes ont en outre été bornées par l'exiguité de l'approvisionnement, mais la principale cause des entraves aux opérations a été l'impossibilité où se sont trouvés nombre d'acheteurs de payer les prix demandés.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	7192	
" précédemment	341599	348791
		364047
Expédié aujourd'hui	—	
" précédemment	254623	254623
Stock en mains		109424

FRET—Nous n'avons pour le moment aucun changement à signaler sur le marché au fret. Coton sur vap. pour New York, 1¼c; pour Boston, 1 5/8 c, pour Philadelphie 1½ c; sucre pr N. York $10 le boucaut, mélasse $3 le baril, farine 75c le baril. Sur voiliers, les taux sont: coton pour Liverpool 5/8d, pour le Havre 1 7/16 à 1½ c et pour Brême 1 3/8 c par livre.

TABAC—Nous ne pouvons encore faire aucun changement dans notre rapport sur le marché au tabac. Le stock à vendre est encore trop faible pour permettre d'autres transactions que de petites ventes par placement faites au commerce local, mais le chiffre des arrivages acquiert une extension graduelle, et l'on pense que bientôt le marché sera mieux approvisionné. Nous répétons nos cotes: Léger—Refused, 5 à 6¾, common leaf, 7 à 8, medium, 9 à 11, bon, 12 à 14, fin 15 à 17, choice selections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused, 5½ à 7, common leaf, 8 à 9, medium 10 à 12, bon 14 à 15, fin 18 à 20, choice selections 18 à 22 cts la livre.

ÉTAT DU TABAC.

Stock en mains le 1er septembre 1867 bts		3191
Arrivé aujourd'hui	5	
Arrivé précédemment	2235	2240
		5431
Exporté aujourd'hui	—	
Exporté précédemment	3784	3784
		1647
Stock en mains, à bord de nav.		1647

SUCRE—Il est arrivé depuis samedi 738 boucauts de sucre. La demande est bonne aux prix antérieurs, spécialement pour les qualités supérieures et presque tous les approvisionnements se sont vendus aujourd'hui aux prix suivants: 7½ à 9 c la livre d'inférieur, 9 à 9½ c pour le commun, 11 à 11½ c le bon commun, 11¾ à 12¼ c pour le fair 12½ à 12¾ pour le good fair, 12¾ à 13, le fully fair, 13¼ à 13½ le prime, 13¾ à 14 pour le choix, 14 à 14¼ c pour le jaune clarifié, 15¼ à 15½ le blanc et 11¾ à 13 5/8 c pour le seconds.

MÉLASSE—Il nous est arrivé depuis samedi, 868 barils et 21 demi barils de mélasse. La demande est très active, les prix pleins et les ventes d'aujourd'hui ont embrassé tous les lots arrivés ici—à 45 à 50 c le gallon d'inférieur, 58 à 60 c le gallon de commune, 62 c pour la belle 70 à 73 cts pour la fermentée, 75 à 77 c pour la prime et 78 à 80 pour la choisie.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Longworth et Emerald, de Cincinnati, Laura Hill et Southerner, de Louisville, sont arrivés ici depuis notre revue de samedi.

FARINE—Le marché continue à être calme et sans changemens dans les prix. Samedi—mais on ne l'avait pas rapporté—200 barils de double extra se sont vendus à des conditions privées. Aujourd'hui il ne s'est pas fait de ventes importantes, excepté, cependant celles de 100 barils de fine à $5 50 et 50 de superfine à $9 50 le baril. Il se fait un commerce actif par placemens à $8 le baril de fine, $9 25 pour la superfine, $9 75 à $12 pour la double extra, $11 50 à $12 50 pour la triple extra et $13 à $14 50 le baril d'extra de choix.

MAIS—Le marché a été calme, aujourd'hui, seulement 400 sacs se sont vendus comme suit: 100 de blanc et 100 et 200 de blanc et de jaune à $1 le boisseau.

AVOINE—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1118 sacs dont 100 et 200 en bon état, à 80 cts, 100 de prime à 85 c, 468 à 84 c et 250 à 85 c le boisseau.

SON—Ventes de 200 sacs à $1 90, et 50 à $2 les cent livres.

FOIN—Deux chargemens de bateaux de beau foin de la rivière Ohio, se sont vendus à $19 50, et 100 balles de beau foin de l'Ouest à $20 le tonneau.

SAINDOUX—Un lot de 50 barillets de saindoux de choix s'est vendu à 14 c la livre. Le prime en tierçons est coté à 12¾ c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 janvier 1868.

Arrivés hier—256 bœufs du Texas, 48 bœufs de l'Ouest, 55 veaux et veaux d'un an, 329 cochons et 500 moutons.

Vendu—289 bœufs du Texas, 10 bœufs de l'Ouest 166 veaux et veaux d'un an, 85 cochons 318 moutons et 5 vaches à lait.

A vendre—633 bœufs du Texas, 94 bœufs de l'Ouest 297 veaux et veaux d'un an, 373 cochons, 369 moutons et 43 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 10 à — 15
do do 2me qualité, do	— 8 à — 9
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	40 50 à 50 50
do do 2me qualité, par tête	25 — à 35 —
do do 3me qualité, par tête	10 — à 20 —
Cochons par liv., gr	— 8 à — 10
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 6 00
do 2me do do	2 50 à 3 00
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— — à — —
Vaches à lait, de choix, par tête	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 60 00
Veaux de lait par tête	11 50 à 15 00
Veaux d'un an, par tête	14 — à 18 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

MARIÉ, le 18 janvier, à la résidence du père de la mariée, à Mandeville, paroisse St-Tammany, Lne, par le Rév. Pere Manorita, Mr. JOHN R. BERRY (de la marine des États-Unis), de Baltimore, Md., à Mlle MARIE HERSALIE GALATAS.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré JEUDI, 23 janvier 1868, à 8 heures précises A. M., à la chapelle Obituaire, encoignure des rues Conti et Remparts, en mémoire de feue dame LOUISE QUEYROUZE, décédée en France en octobre 1867. Les amis et connaissances de la défunte ainsi que ceux de la famille A. Carrière, sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de son fils, Léon Queyrouze.
21janv—3f.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré mercredi, 22 janvier 1868, à 8 heures précises, A. M., à la chapelle Obituaire, encoignure des rues Conti et Remparts, en mémoire de feu JOSEPH GENOIS, décédé le 19 octobre 1866.

Les amis et connaissances du défunt et ceux de la famille sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.
17 janv—5f

Tombeau à Vendre.

ON vendra, à l'amiable, un TOMBEAU situé dans le vieux cimetière St Louis, coin Bassin et Conti. Le tombeau, qui est fermé par un magnifique marbre blanc, a six pieds de largeur, six de hauteur et douze de longueur; il est à trois caveaux, a une belle grille en fer et est surmonté d'une statue en marbre. S'adresser à Louis Carrière, Passage de la Bourse, No 127, entre Conti et St Louis. 21 jan—6f

Avis.

EN lisant les journaux j'ai vu mon nom de J. Augé que Mme Caldwell l'a inséré sans que je le lui aie permis, pour son "Extrait and Oil", de Caldwell, pour la teinture des cheveux. Je ne connais pas la qualité de cette teinture, et je ne m'engagerai jamais devant le public à donner mon nom avant que je ne sache la bonté de cet "Extrait an Oil", de Caldwell, pour la teinture des cheveux.
J. AUGÉ,
21 janv 132 rue Canal.

Avis.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nlle-Orléans, 21 janvier 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Actionnaires de cette Compagnie, une majorité des Actionnaires n'ayant pas été représentée ainsi que l'exige la 18e section de la Charte, l'assemblée a été remise à LUNDI PROCHAIN, 27 du courant, à midi.
21 jan—6f GEORGE W. SQUIRES, Secrétaire.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1868.
LE 13 du courant, à une élection tenue par les actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année—
Charles Cavaroc, Antoine Lanata, John Genclie, B. Cambon, L. Basset, C de Ruyter, C. Ledig, U. Marinoni, F. F. Micton, F. E. Bertferd, F. B. Fleitas, L. S. Pothier.
Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Charles Cavaroc a été élu Président à l'unanimité et M. Numa Augustin, caissier.
21 janv—6f NUMA AUGUSTIN, Caissier.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1868.
UNE élection de neuf Directeurs de cette banque pour l'année, aura lieu, au local de la banque, LUNDI, 27 janvier courant, de midi à 2 heures de l'après-midi.
21 janv—7f J. E. IRVINE, caissier.

HARRY T. HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN H. NEW.

Hays, Moïse & New,

AVOCATS ET CONSEILLERS,
Bureau, rue St-Charles, No 13, Nlle Orléans,
21 janv—1m LOUISIANE.

Ecole de Français.

UNE école de langue française vient d'être ouverte, rue Tremé, 189. On y reçoit les enfants de tout âge. Il y a aussi une école du soir de 6 à 8 heures—Conditions libérales. 21 janv—3f

Changement de Domicile.

LE DR. KUNEMANN a transporté son domicile au No 139, rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne. 21 janv—3f

A Vendre,

EN débarquement du navire "Sévère", de Marseille—Environ 10 tonneaux Asphalte. S'adresser à HERMANN HERTZ & CO.
21 jan—6f 177 rue de la Commune,

A vendre—Excellente occasion.

UN long bail d'un café de premier ordre et deux maisons meublées attenantes. Les deux maisons sont louées le double du montant qu'on demande du loyer du tout. Pour les détails, s'adresser à A. S., Lock Box 497. 21 janv—3f

POUR LES ATTAKAPAS.—Départ, mercredi, 22 janvier, à 5 heures du soir.—Pour les Attakapas, par la voie de la rivière Atchafalaya. Le bateau à vapeur GOLDEN ERA, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Abe Smith, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Simmesport, Churchville, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, la Nlle-Ibérie, et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ROBT HARE, rue Carondelet, No 55; A. B. CHARPANTIER, rue Carondelet, No 11.
J. E. CARLIN, 4 rue St. Louis. 21janv

AVIS.

Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 18 janvier 1868.
LES personnes et les maisons de commerce devant des licences à la ville sont informées que, d'après les lois de l'État, les licences se paient, à ce bureau, seulement dans le courant du mois de janvier. Celles qui ne seront pas payées après le 31 du courant, seront remises à l'avocat-assistant de la ville pour être recouvrées, avec les frais ordinaires et une commission de 10 pour cent.
18 janv— S. HOWELL, Trésorier.

EXTRAIT DE CALDWELL.

Certificats de haute autorité.

CET extrait rend aux cheveux gris leur couleur primitive. On le vend en gros et en détail chez tous les principaux pharmaciens.
Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1868.
Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application moi-même, j'ai reconnu que c'est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.
FÉLIX BARON, No 14 rue Baronne, près Canal.
Nouvelle-Orléans le 13 janvier 1868.
Je certifie par le présent, qu'ayant employé le "Caldwell Extract," j'ai reconnu que c'était une des meilleures compositions inventée jusqu'à ce jour
J. AUGÉ, 132 rue du Canal.
19 janv—1m—PP—D.Merc.V

AVIS.

D'UN commun accord, par acte au rapport de Selim Magner, notaire public de cette ville, M. GEO. G WOLF s'est retiré de la maison ALDIGÉ & WOLF. M. JULES ALDIGÉ dirigera seul la Bienville Oil Factory en son nom et réglera toutes les affaires de l'ancienne Société.
ALDIGÉ & WOLF.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1868.
Le soussigné continue à acheter des graines de coton et remplit les ordres de sacs pour la Bienville Oil Factory.
Bureau, rue Carondelet, No 63. JULES ALDIGÉ.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1868. 18 janv—8f

Marrons. Marrons. Marrons.

60 barils MARRONS de Piémont premier choix, en débarquement du steamship Gladiator, de Liverpool. A vendre par ANT. LANATA. Nos 9 et 11
18 janv—6 rue Jefferson et Vieille-Levée.

W. H. Vredenburgh & Neven

Ont transporté leur magasin du No 17 de la rue St-Louis à la RUE PETERS, PRÈS LA DOUANE. 18 jan—3f

Bonne occasion.

GROCERIE A VENDRE.
Située rue des Ursulines, No 251, encoignure Claiborne. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 21 janv—3f

GROCERIE A VENDRE.
Une grocerie bien achalandée située dans le Troisième District. A vendre à raison. S'adresser à JEAN VENEL, encoignure des rues Grands Hommes et Élmire. 18 janv—3

A Vendre,

UN CAFÉ, bien situé, ayant une bonne clientèle, faisant de très bonnes affaires, y compris un excellent billard, avec toute l'installation. Pour plus de détail, s'adresser sur les lieux, à l'encoignure Urquhart et Claiborne. 19 janv—19 21 22

Charbon! Charbon!

Pittsburg.. $1 00 le baril;
Cannel.... 1 25 le baril;
Anthracite. 12 00 la tonne;
livrés à domicile, dans tous les quartiers de la ville, par J. E. de Rosenorn. Bureau et dépôt, 104 rue de la Douane, entre Royale et Bourbon. 19 janv—3f

Pianos à louer,

Au mois ou à l'année, avec le privilége d'achat au prix stipulé. Le montant du louage sera remboursé.
LOUIS GRUNEWALD,
19jan—7f PP Magasin de Pianos, rue du Canal. No 129.

Liste des Lettres.

Nlle-Orléans, 18 janvier 1868.

A
Abadie F, Armant M T, Angnello R
Acosta Ete, Armstain N, Armand Alphonse
Aline A, Aubert C E

B
Barelli John C, Barraco G, Bernard Edgard
Breaux Edmond, Besançon O Mme, Bertacci Francesco
Betat Chas, Bovrie C Mlle, Broussard Joe
Boulocq P L, Bourret J P, Buys Abraham
Bucheu Louis, Ballbach M H, Bloche J E
Benvenuti V, Bechro C A, Belenard J Mme
Bilschirie Jos, Beno Dominique, Bertucci Dominico
Boctroux V, Boissen Pierre, Buchey Joe
Bustamante G S, Bruherre H

C
Cassan F, Calabra Matte, Chavet J
Chavnac Geo L, Caster Bertrand, Chavvano Antonio
Cresstoni M P, Creval Paul, Crecheron H J
Ciosselo Filippe, Cure A Mme Vve, Caresto Guiseppe
Canton Noel, Calderare G A, Castillo Joe
Carrera Juan, Chalaire Aot, Chevallier Antoine
Couger Wm B, Condamin A J, Cuvellier C
Christophe F C Mme

D
Danterive V Mme, David Paul, Dawels Mason
Degnou H J, Demarest J M, Destinone Francesco
De France C A, De Vere S M Vve, Degele Thos
De Patriste F S, Di Custino A, Dupont C
Doras W, Durand V S, Duoro Félix
Dezet Philippe, Dancosse Paul, Dewel Robert
Di Giovanni Carmeno, Delacroix Dusseau, Defrancisci F
De Caro Eugene, Destinone G
Di Brunado V, Dinracher Jean, Dulcich Antonio
Durien Émile, Dufour Félix, Dupuy André Vve
Deshauteraux M

E
Estingey Chas, Estoup J, Espinosa F A

F
Fasen E Mme, Fasend P A, Foulon Claude
Fugua E S, Favre Fréd, Fernandes Don Sig
Foudras Mme

G
Gatty Jeanne Mme, Gardes H Vve, Garnier Louis
Gambola A, Grasso John
Giarussinto G, Giovanorio U, Goullet
Gonsales F Mme, Guyol P A, Galeotti F C S
Grande Jose, Craipon J A, Gaudolfo J S
Gatte Lorenzo, Gidere John, Glaugreco Pietro
Gonsales Caroline, Guarneros M, Guenard Illicia

H
Halcaran Michel, Huard August, Hervaud Louis

J
Jacques Jules Mme, Gerdy Oscar, Jennan & Co.
Julia Louis, Joly P W Wm veuve, Juge A
Jouannet M

L
Lausseda F, Laporte Philippe, Lasette M A
Lereux J Mme, Lambert Antonio, Leloup E
Laushore Azeman, Leunaud Geo, Lafon T
Leroy Nicolas, Labaux M, Lecourt Julia Mlle
Laguefer G, Lévêque L S, Lancet J L
Lassette M A, Lamoureux E, Lombard Louis
Labeva Antonio, Lascaux G, Lafon B
Lopes Eduardo, Lamont Geo, Lauret B
Lachaise L B Mme, Lorence P

M
Marjiglia L L W, Marrero A, Mapon Constant
Mancuje Pietro, Martello Di Reggida, Mangano H veuve
Mangano Pietro, Mercelliird Chas
Massenet Jose, Mestillon Eléon., Marchand P Mlle
Mereto A, Mattino Fommoso, Melhado prof.
Mancho Pietro, Micher F B, Maggorie Critopora
Michelt Antonio, Maggorie Giovan, Moreau J T Dr
Magné F, Mourquin J Mlle, Macaluge G
Mond A

N
Navarre Jean, Narra J, Napoli L

O
Olivier Victor 2, Otori S

P
Pastro Carlo, Papini Stefano 2, Pelltier M
Ferret Zénon, Perrillas Geo, Pessant J
Picoul Andrea, Pitre Antonino, Picaud Guiseppe
Porresti John, Pollock John, Patout A
Palmisano Salvitto, Patin F P, Perrard A
Perrault O Mme, Perroux Mme, Pena F
Pitre Andrea, Pirino Achille, Pine Jean
Podesta Luigi & Co, Pechen Jean

R
Ranquelle Mme, Rosso Lozrone, Roudanes Hario 2
Roman Antoine, Roche Eugène Mme, Rivière V
Rosa M, Rondot Jules 2, Roques L Mme

S
Samony Hunia, Sabiol J A, Sanches P S
Sempe Joe, Solone P, Serbe J O
Saccaro Francisco, Saux Jean Marie, Seis E P Dr
Sembres Brice, Soutarre V, Suares F A F Jr Don

T
Trave Guiseppe, Tremé Numa, Tomas Juan
Toca Octave, Fassi Giobatta, Tarrante Guiseppe
Treesch Jean Nico, Coca P I, Tommasello Joe

V
Villeré Félix, Verdichino D, Valiche Gustave
Voltier Léon

Initiales
Le Sault

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle De la Nouvelle Orléans.

RAPPORT ANNUEL.

MESSIEURS—Le conseil d'administration arrivé au terme de la mission que vous lui avez confiée le 25 novembre 1866, a l'honneur de vous rendre compte de la gestion de vos affaires, du mouvement de votre caisse et des mutations survenues parmi les membres de la Société durant l'année administrative, expirant aujourd'hui.

Comité de Finances.

La balance en caisse au 25 novembre 1866 était de	$1752 17
Le montant des recettes pour l'année expirée, comprenant, collections, admissions, &c.	$17379 35
Formant un total de	$19131 52
Nos dépenses pendant la dite année suivant comptes à l'appui, comprenant: dépenses de l'Asile, des docteurs, des pharmaciens, secours donnés aux Sociétaires, intérêts d'actions, &c.	$16173 18
Balance en caisse ce jour	$2958 34

Dettes de la Société.

La balance des actions à payer au 25 novembre 1866, était de	$2710 00
Donné et payé pendant cette année	1169 10
Dette totale de la Société	$1,541 00

Actif de la Société.

Estimation des meubles et immeubles appartenant à la Société suivant inventaire fait le 24 novembre 1867, propriétés comprenant l'Asile et les divers tombeaux ainsi que les terrains appartenant à la Société	$60300 00
Mobilier, lingerie et ustensiles renfermés dans l'Asile	$5629 50
Actif total	$65929 50

Comité d'Administration.

Le 25 novembre 1866 la Société se composait de 1343 membres y compris les veuves de sociétaires morts		1343
Les admissions de cette année se sont élevées à		334
Formant un total de		1677
Nous avons eu dans le cours de l'année:		
Démissionnaires	24	
Rayés des contrôles aux assemblées générales	102	316
Décédés à l'Asile	32	
Décédés à domicile	58	
La Société se compose aujourd'hui de		1361

Membres classés comme suit:
Pensionnaires à l'Asile .... 1 ne payant pas de cotisations
Membres honoraires .... 2 payant chacun $10
Fils de sociétaires .... 11 payant chacun $0 50
Veuves .... 41 " "
Membres actifs .... 1306 total égal 1361

Comité de Secours.

Les bons de secours délivrés pendant l'année se montent à $1443.

Les rapports adressés par M. le docteur Touatre, médecin principal de l'Asile, constatent que trois cents sociétaires y ont été admis et y ont séjourné 3,120 journées. La perturbation jetée par l'épidémie dans notre service médical n'a pas permis à tous les médecins qui nous ont prêté leurs bons offices de nous faire un rapport bien exact des sociétaires soignés à domicile, mais le nombre en est considérable. Les visites à domicile s'élevant pour les docteurs Touatre et Maringer seulement à 2,956.

En terminant ce rapport, Messieurs, nous ne pouvons nous empêcher de jeter un regard en arrière. L'épidémie nous a rudement éprouvés. notre caisse si florissante en 1866 a souffert de bien fortes atteintes, mais en un mot a contribué à retarder notre marche progressive. nous avons encore l'espoir que la bonne harmonie qui règne parmi les sociétaires et leur dévouement habituel ne nous ferons pas défaut pour réparer nos désastres.

Nouvelle Orléans janvier 1868.
Par ordre du président,
Le secrétaire, A. BARBIER.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Assemblée Générale du 25 Novembre 1867.

A l'Assemblée Générale tenue ce jour, le Comité suivant a été nommé pour procéder au dépouillement du scrutin:
MM. L DUPERRON, président.
J. L. RÉVOL,
E. DANTY,
F. MASSON,
P. CRABITÈS,
F. P. CHASSET.

Les personnes suivantes ont été élues:
Président, M. J. GIROD, No 74, rue Dumaine.
Vice-Président, F. MACOU, encoig. Poydras et Baronne.
Trésorier, J. J. BONAFFE, rue Levée, No 47, Troisième District.

Comité de Finance.
J. L. RÉVOL, rue de Chartres, No 210.
A. BISSAC, [illegible].

Administrateurs.
J. LEBLANC, Vieille Levée, No 265,
J. SCHWEITZER, rue Royale, No 166,
C. LABITTE, encoig. Dryades et Poydras,
B. LANABERE, encoig. Ville et Orléans,
J. HOUIDOBRE, rue de Chartres, No 236, et Prosper Carondelet, No 263.

Comité d'admission.
F. DANTY, rue Ursulines, No 136,
F. FONTAINE, rue Ste Anne, No 41,

Médecins de la Société.
M. le Docteur J. TOUATRE, pour l'Asile et le 3e District; heures de consultation pour les Sociétaires, de midi à 2 heures, tous les jours, rue Royale.
M. J. MARINGER, pour le 1er et le 4e Districts, heures de consultation pour les Sociétaires, de 11 heures à midi, rue Royale, No 205, et rue Poydras No 67 de midi à 2 heures.
M. le Dr. BERJOT pour le 2e District; heures de consultation tous les jours, de midi à 2 heures, rue Royale, No 195.

Pharmaciens.
MM. J. Csarnossky, No 174, rue Poydras,
Pouleau, No 76 Magazin,
M. Legel, encoig Marais et St Philippe,
M. Gaudos, encoig. Canal et Bourgogne,
J. Liado, encoig. Dumaine et Chartres,
A. Sans, rue Vieille Levée et Hôpital,
P. Barthe, encoig. Dauphine et Hôpital,
O. Robin, rue Royale, entre Douane et Bienville,
J. Escodes, encoig. St Philippe et Roman,
A. Rousseau, encoig. Dauphine et Élire,
F. Castel, encoig. Dumaine et Bourbon,
L. Clavel, encoignure Orléans et Bourbon,
M. M. Vezel, encoig. Claiborne et Chemin du Bayou,
S. Cyr Boisverde encoig. Bienville et Derbigny,
S. Laplace, encoig. Champs Élysées et Victoire,
A. Ralette, encoig. Esplanade et Craps,
Weber encoig. Casacalvo et Mandeville,
J. Cathalat.

Collecteur.
M. P. F. Chabert, rue de Chartres, No 334.

Gardien de l'Asile.
M. J. P. Dubarry.
Par ordre du Président,
A. BARBIER, Secrétaire.
Nouvelle Orléans, le ... janvier 1868.
19 janv—1m

Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

DANS sa séance réunie le 6 janvier 1868, cette Société a élu les membres suivants comme officiers pendant l'année courante:
C. TH. FORSTER, Président,
ADAM GASSER, Vice-Président,
A. BARBEY, Trésorier,
C. F. FELOT, Secrétaire.
W. FORSTER, Assistant-Secrétaire.
COMITÉ DE FINANCES.
A. Gasser, — M. Muller — G. Faisst.
COMITÉ DE SECOURS.
MM. Clavel, encoignure Bourbon et Orléans, Zweifel, 53, rue Front, J. Darbin, 519, rue du Camp, Wald, rue Girod, entre Mandeville et Marigny, Chs Wetstanner, 122, rue des Marais.
Docteur de la Société—Dr. Castellanos, 145, rue des Remparts, entre St Pierre et Toulouse.
Par ordre du Président,
19 janv—3f C. F. FELOT, Secrétaire.

Pour Liverpool.

La barque française NOUVELLE HELVÉTIE, cap Bernard, ayant tout son chargement engagé, partira pour ledit port sous peu de jours. Pour passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser à bord, au Poteau 24, Troisième District.
19 janv—3f PP

Grand Sacrifice!

Grand rabais! Grande occasion!
Habillements d'hommes et d'enfants
AU DESSOUS DU PRIX COUTANT,
CHEZ
LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal,
213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à sa nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant.
BILLETS DE LA VILLE AU PAIR.
VENEZ VOIR ET EXAMINER.
LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal, 213, 215 et 217, Vieille-Levée.
7 janv—1m en face du Marché à la viande.

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.
34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

INSTITUTIONS

Institut St. Charles.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,
164 & 166—RUE BOURBON—164 & 166.
LE cours suivi dans cette Institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.
Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLÉGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous charte de l'État. [illegible]
1 nov— DOLBEAR, Président.

COLLÉGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures sont conduites par les professeurs de premier mérite, [illegible] Mathématiques, Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont sous la direction de professeurs entendus.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent une attention particulière.
Les prix d'admission [illegible] de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT [illegible] familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, [illegible] et l'étude de l'Anglais et du Français. Prix: $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct—1m MVD

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX!
GRAND SACRIFICE!
L. ETERNOD
Rue Bourbon, encoignure Ursulines
ET
Rue Bourbon, encoignure Conti,
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant, il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.
Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,000 yards Indiennes françaises et Perses
Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre.
12 janv—1m L. ETERNOD.

C. MARMU.
Galerie Photographique—Rue Royale No. 111.
Entre les rues St-Louis et Toulouse,
CARTES DE VISITE ....AMBROTYPES.
LE public est invité à visiter cette Magnifique Galerie où la lumière est excellente, et à juger par lui-même le fini du travail.
Photographies des plus grandes dimensions prises sur daguerréotypes et coloriées, à l'huile, au pastel ou sur porcelaine. On prendra à demeure les portraits des personnes malades ou décédées.
Le Salon est ouvert tous les jours de fête et le dimanche. On parle français, anglais et allemand.
Les billets de ville sont pris au pair.
29 déc—1m 3f p e PP

Bottes, Brodequins, Malles, Sacs de Voyage, &c.
BLAKELY & HOGAN,
NOS. 99 & 101, RUE CANAL & 5, CHARTRES.
Nous avons maintenant en magasin le plus bel assortiment de BOTTES, BRODEQUINS, GUETRES, BALMORALS, PANTOUFFLES, &c., pour les dames, fillettes et enfants, qui ait jamais été mis en vente à la Nouvelle Orléans. Nous n'avons pas de marchandises achetées à bon marché à l'encan. Celles qui ne sont pas de notre propre manufacture, ont été faites spécialement pour nous par les meilleurs ouvriers des États Unis, et on ne saurait en trouver de semblables dans aucun autre magasin de la ville.
Nous appelons surtout l'attention sur nos BALMORALS et GUETRES BOUTONNÉS de notre façon, pour dames: on n'en trouve nulle part de supérieurs, selon le témoignage des personnes qui ont visité les fabriques du Nord et de l'Europe.
Nos chaussures pour fillettes et enfants excitent l'admiration générale, et celles pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons sont aussi solides qu'élégantes.
Nous avons un immense choix de SACS DE VOYAGE et des MALLES de tous genres et de toutes qualités, le tout à des prix très raisonnables.
BLAKELY & HOGAN.
On fait, on couvre et on répare les malles de toutes sortes. 26 nov—3m—3fpe—MarJD

La plus grande réduction de ce jour.
CARTE DE VISITE
à $1 50 par douzaine.
A. CONSTANT, PHOTOGRAPHE,
No 21, rue Hôpital, entre Chartres et Vieille-Levée.
M. CONSTANT annonce à ses amis et au public en général, qu'étant retiré de la Société Photographique, il est maintenant préparé à prendre des portraits sur carte, au prix réduit de $1 50 par douzaine, surpassant en finesse et durabilité tous ceux faits jusqu'à ce jour.
Ambrotypes, porcelaine et ferriotypes, portraits à l'huile, au pastel et à l'eau, à 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Portraits de personnes décédées ou malades pris à domicile.
Le salon est ouvert TOUS LES JOURS de 6 heures du matin à 6 heures du soir.
Nota—Les personnes qui désirent envoyer des portraits en boîtes, en cartes, en médaillons, etc, etc, en Europe, pourront [illegible].
12 janv—2m—3fpe—PP

PARFUMERIE,
Articles de Toilette.
LIQUIDATION.
71, rue de Chartres, à côté de l'Abeille.
—VENTE AU PRIX COÛTANT—
POUR cause de mauvaise santé, les soussignés vendront, en gros et en détail, au prix coûtant, tout leur stock de parfumerie fine et ordinaire, importée de France et du pays, ainsi que les articles de toilette. [illegible] Nous avons une grande quantité de verrerie pour parfumeurs et pharmaciens; plus de 500 mille étiquettes pour parfumerie [illegible].
24déc—1m J. ANGELLOZ & CO.

BUSH & GOODE, Avocats,
LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 97, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exercent leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, St Martin et St Jacques. [illegible] 9 janv—3m

J. J. E. PLANCHARD,
AVOCAT,
a transporté son bureau au
No 96 de la rue de la Douane, près Royale
1er janv—1m

A. TORRE & CO.,
MARCHANDS DE LA LEVÉE.
MARCHANDS EN GROS ET IMPORTATEURS DE
Fruits étrangers et du pays.
Rue du Canal, No 3.
Entre la rue Delta et la Levée, à côté de E. Conery & Co Nouvelle-Orléans.
Ils vendent sur la Levée, sur commission, toute espèce de Fruits, Légumes, &c. 19 déc—1m

Dissolution de Société.
LA Société qui existait entre les soussignés, sous la raison BUTLER, TERRY & CO., est dissoute aujourd'hui par limitation. Les affaires non terminées seront réglées par F. J. Butler et Thos. L. Terry, qui signeront en liquidation.
W. J. BUTLER,
THOS. L. TERRY,
ADAM GIFFEN,
E. M. RICHESON.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1867. 1er janv—1m

GRAND RABAIS DE 25 p. 0/0.
C. BOUYER, EN LIQUIDATION
139, Encoignure Chartres et Toulouse, 139
VIENT de recevoir un splendide assortiment d'ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE, HORLOGERIE en or et en argent.
LUNETTES, PINCE-NEZ, en or, argent, écaille et acier.
COUVERT ALFÉNIDE.
Pose les verres de lunettes. 27 déc—1m

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance
FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons
Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils rayés et en conditions dans les prix ordinaires
McLEAN & OLIVIER,
20 nov—3m 36, rue du Canal.

THOS. B. BODLEY, & Co.
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A GARDER LA LAI
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.
Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à mais et à farine, patentées de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 9.
18fév—1m—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.
VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE,
Coin Toulouse et Saints.
Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
18février—1an

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(*Fabrique de Toits des Tropiques*),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage, RUE BIENVILLE, No 224,
Coin Marais, Nlle-Orléans.
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boite No 8 de Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 déc—3m

A. CASSARD,
BUREAU DE CHANGE,
26 ....Rue St-Charles........26
entre Canal et Commune.
ACHETE et vend l'or, l'argent, les billets de ville, les billets d'État, les sécurités du gouvernement et tous les billets n'ayant pas cours 5 janv—1m

HARENGS DE HOLLANDE,
Reçus directement par le navire ISLAND HOME.
SAVON DE A. BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.
A vendre par S. HESSE.
jan—3 m No 3 rue Tchoupitoulas.

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trois ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à même de surveiller [illegible] la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO.
14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

Combustible à bon marché.
LE COKE livré à 40 cents le baril, par la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, rue de la Commune, No 58. 1er janv—1m

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour cause de liquidation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
—1 an rue Carondelet No 184

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toucons et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des chassis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 13 fév—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 20 JANVIER.—CLASSE H
Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
43	11	40	57	5	10	51	53	7	54	69	56			

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'État du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts.
24déc—1m.

Avis.
TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre le soussigné sont priées de les présenter, pour cause de départ, d'ici à la fin de ce mois pour en recevoir le paiement, et celles qui lui doivent sont priées de régler avec lui dans le même délai, pour éviter des poursuites.
JOHN PETIT.
14jan—au 31jan Enc. Robertson et Carondelet Walk

La Machine à Coudre "Eliptic", de SLOAT,
TRIOMPHANTE!
LA FOIRE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE A donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT. On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE
Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et donne, avec chacune d'elle un des PATRONS (de McCall) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.
M. S. HEDRICK
Au grand dépôt de machines du Sud,
17 janv—1m Rue du Canal, No 67

En débarquement du brick Marietta venant de Marseille.
200 barriques VIN ROUGE Bergasse.
100 barriques VIN ROUGE Cette Paul Emile Thomas
500 paniers HUILE véritable Plagniol.
500 caisses SAVON marque Arnavon
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
17 janv—7f 62 Vieille Levée.

Almanach de la Louisiane,
1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures,
A vendre chez
F. GONTHIER,
Encoignure Commune et St-Charles
PRIX: 25 cents l'exemplaire,
$1.75 la douz.
7 jan—15f

Machine à Laver et Machine à Tordre le Linge.
CE sont les deux meilleures Machines à laver et à tordre le linge. Elles sont en vente chez le propriétaire, L. HUBER, au coin des rues Magasin et Lafayette, No 167, Nouvelle-Orléans. Pour plus de détails, faites demander les circulaires.
1er janv—1m PP LEWIS HUBER.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
186........RUE DU CANAL........186
entre Bourgogne et Remparts, où il est prêt à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—PP

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
PENSION à $5 00 par semaine.
Mme DENISE,
PENSION FRANÇAISE,
Rue de la Douane, 126.
CETTE PENSION est toujours au service de [illegible] pour les meilleures tables d'hôte de la ville.
27 déc—1m

Pension Française.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public qu'il vient de rouvrir une pension bien tenue à la française et à bon marché, qu'il est à même de lui satisfaire. Nourriture, chambre et blanchissage, de $6 à $12 par semaine, selon la chambre, ou $5 pour la nourriture seulement. Rue Toulouse, No 18.
On demande une blanchisseuse.
24 déc—1m L. S. LASSENNES

Grande Réduction.
$200,000 d'Habillements et de Lingerie de Messieurs, à vendre dans 30 jours, au magasin de
A. ROOS & Co.,
Coin Exchange Place et Douane, derrière la Banque des Citoyens
Afin de faire place pour notre nouveau stock de printemps, nous vendrons au grand rabais à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Les Billets de la Ville sont pris au pair.
PARDESSUS .... 10 à ...
CHEMISES à devants de toile .... 10 à 16
12 jan—6f

C. JAUBERT & Co.,
20......Rue de Chartres......20
APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.
Ces marchandises sont bien assorties, de jolis choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.
Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—3m

EXPOSITION UNIVERSELLE.
PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES et ARBRES FRUITIERS, VIGNES, &c.
98 Rue de Chartres 98
M. MONA annonce aux amateurs et au public qu'il vient d'arriver tout récemment de France avec une grande et riche collection de plantes de toute espèce de fleurs et d'arbres fruitiers, [illegible] Des catalogues seront délivrés aux personnes qui l'honoreront de leur visite. 18 janv—2f

MALADIES DES YEUX.
LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Siebel à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 160 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co. à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention, aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ.
5 jan—1 an—1m PP No 37 rue Vieille Levée.

ALEXANDER HAY. WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
ACHETENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.
Rue du Commerce, 62 (44)
15janv—3m Nlle Orléans.

Domestiques.
ON a besoin immédiatement d'une cuisinière d'une femme de ménage, et d'un cocher qui pourrait en même temps servir de garçon de salle à manger. Les préférences seront données à des blancs et notamment à des Européens. S'adresser rue d'Orléans entre Dumaine et St-Philippe. 12 janv—

LE DOCTEUR M. ESCOUBAS vient d'ouvrir une pharmacie encoignure St Philippe et Roman. Elle sera dirigée par M. Paul Baker, pharmacien, qui parle français, allemand, anglais espagnol et italien. Les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais et américains. Parfumeries fines et articles de fantaisie.—Le docteur M. Escoubas est pharmacien de la Société Française; il remplira avec plaisir les prescriptions que messieurs les docteurs voudront bien lui confier.—Consultations gratuites de midi à deux heures. 14 janv—1m

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES—Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies suivantes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie et des voies urinaires.—La guérison de la Surdité chronique quand elle est garantie en 20 jours.—Cabinet de consultations, encoignure d'Orléans et Bourbon, tous les jours de midi à 4 heures. Résidence, rue d'Orléans, No 36. 14 janv—1an

REMÈDE DE COE
CONTRE LA DYSPEPSIE.
Remède certain contre toutes les Maladies de l'Estomac.
GOUTTES PÉRIODIQUES DE LYON.
Remède souverain pour les irrégularités des Femmes.
BAUME DE COE
CONTRE LA TOUX
Toutes les familles doivent en être pourvues.
En vente chez tous les Pharmaciens.
BARNES WARD & Co.,
24 rue Magasin
8 janv—1m—PP Agents du Sud

Propriétés à vendre et à louer.

A louer immédiatement
LE premier étage ou, si on le désire, tous les étages supérieurs de la maison située rue Royale, No. 66. S'adresser à M. A. ELIE, au rez-de-chaussée.

Belle résidence à louer.
A louer ou à vendre une belle résidence située rue Bourgogne, No 141, près de l'encoignure de la rue St Louis comprenant une maison basse sur le devant avec un joli jardin un pavillon et de vastes dépendances, arrière-cour, salle de bain, etc, etc. Pour les conditions s'adresser au bureau de l'Abeille.
25 déc—1m PP

A louer,
Une maison située rue Kerlerec entre Claiborne et Derbigny, avec cave, etc.
S'adresser chez M. Dufour, coin Esplanade et Derbigny. 21 déc—PP

Maison de maître à louer.
Encoignure Bourbon ou Bagatelle et [illegible], à un ilet des chars de la rue de l'Esplanade contenant dans le corps principal [illegible] arches, 5 chambres à coucher, une galerie fermée derrière et un grand vestibule, une cuisine, chambre à bain, cave. Dans l'arrière-cour se trouve une remise et une écurie [illegible]. Prix modéré—S'adresser à THOMAS & SPEAR,
5janv—PP rue Bienville

LE CAUCASIEN.
MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé Mr. GIUSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 36 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.
Le nouvel établissement portera le nom de
Le Caucasien
et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre digne.
A. MANNESSIER,—G. BOTTERO.
N. B.—Les ordres pour dîners, soupers, &c., sont remplis dans le plus bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 10janv—1mo